
Le communiqué nécrologique comme espace de théâtralisation dans la presse écrite ivoirienne

Amidou Touré*

Résumé

Le communiqué nécrologique fait, aujourd’hui, partie des formes ritualisées d’annonce de décès dans la presse. Il ne sert pas qu’à dire seulement la mort, mais il répond à une entreprise de théâtralisation des obsèques. C’est pourquoi, la problématique qui sous-tend le présent article est libellé comme suit : qui est le soi dans le communiqué nécrologique ? Comment le soi est-il théâtralisé ? Cette étude mobilise, à cet effet, les considérants théorique et méthodologique de l’approche énonciative du discours. La démarche méthodologique est celle de l’analyse du discours. Le corpus analysé est constitué de 15 communiqués nécrologiques extraits de *Fraternité Matin*, le quotidien national ivoirien. Les résultats indiquent que le communiqué nécrologique est le lieu d’exposition du prestige *post mortem* du défunt et du capital social, symbolique de la famille du disparu. Le communiqué nécrologique semble être un discours intéressé. À ce titre, le discours nécrologique est toujours un discours idéologique.

Mots-clefs : Communiqué nécrologique, discours nécrologique, décès, obsèques, funérailles, théâtralisation

Abstract

Today, the obituary is part of the ritualised forms of death announcement in the press. It serves not only to inform about the death but also to respond to a process of dramatizing the funeral. Therefore, the underlying problem of this article is formulated as follows: who is the self in the obituary? How is the self-dramatized? To answer this question, this

* Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody), amlatoure@gmail.com

study draws on the theoretical and methodological considerations of the enunciative approach to discourse. on discursive ethos. The methodological approach used is discourse analysis. The corpus analyzed consists of 15 obituary announcements extracted from *Fraternité Matin*, the national Ivorian daily newspaper. The results indicate that the obituary is a place where the *post mortem* prestige of the deceased and the social and symbolic capital of the family of the deceased are displayed. The obituary announcement appears to be a self-interested discourse. As such, the obituary discourse is always an ideological discourse.

Keywords: obituary announcement, obituary speech, death, funeral, funeral service, dramatization

Introduction

La mort a une dimension sacrée dans les sociétés africaines notamment en Côte d'Ivoire. Lorsqu'advient un décès, c'est de façon euphémique qu'il est annoncé aux proches de sorte à atténuer la douleur et le choc pour celui à qui est destinée la nouvelle. Tout le temps que dure le deuil, les proches s'astreignent de certaines pratiques ostentatoires telles que les fêtes, les mariages, en un mot toute forme de réjouissance. Pour le respect et le repos de l'âme du défunt, on s'adonne à des cérémonies de recueillement, de libation, etc. Au total, de l'annonce du décès à l'inhumation, les discours relatifs au mort sont emprunts de sobriété. Cette réalité ne semble pas être le cas avec les formes modernes d'annonce de décès et des cérémonies afférentes.

On constate, par exemple avec le communiqué nécrologique, que le discours portant sur le mort n'a pas uniquement pour visée d'informer. Il sert également de scène de théâtralisation de soi. Dans cette étude, le « soi » n'est pas le mort théâtralisé, mais tout un ensemble de personnes. Ceci se comprend dans ce contexte que le « soi » puisse désigner : le mort, ses proches, sa famille politique, etc.

Ainsi le présent article entend-il s'intéresser à nouveau au discours nécrologique en nous questionnant comme suit : qui est le soi dans le communiqué nécrologique ? Comment le soi est-il théâtralisé ?

Ouvrant une nouvelle perspective autre que celles des linguistes qui se sont intéressés au discours nécrologique dans la presse comme un message informatif (Drescher 77 ; Hammer 55 ; Revaz 187 ; Florea 163), nous entendons nous inscrire dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Nous mobilisons, à cet effet, les considérations théorique et méthodologique de l'approche énonciative du discours. Pour Benveniste « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 80). Ducrot, quant à lui, conçoit « l'énonciation comme un événement constitué par l'apparition d'un énoncé » (Ducrot 179). En d'autres termes, c'est le produit de l'activité d'un locuteur. C'est le surgissement d'un énoncé. La mort appelle toujours des discours dont le communiqué nécrologique. Sa rédaction obéit à toute une politique qui tient compte de la généalogie familiale et de tous les autres liens sociaux tissés par le défunt et sa famille. En cela le communiqué nécrologique devient un espace de théâtralisation. Il participe d'une présentation de soi notamment la famille et le défunt. Ce discours nécrologique, pour Floréa permet de « tisser de nouveaux liens entre le nécrologue (ici les parents), défunt et les lecteurs » (Floréa 49). Il favorise, comme le soutiennent les anthropologues, le soutien des proches endeuillés et ressouder la communauté (Hanus 8). En considérant les présupposés de cette théorie, nous entendons par « communiqué nécrologique », un discours qui, en même temps qu'il annonce un décès, s'inscrit dans une entreprise de théâtralisation des obsèques, de ses proches ou de celui qui constitue la source énonciative du communiqué.

Sur le plan méthodologique, nous adoptons la démarche de l'analyse de discours nécrologique. Le corpus analysé est constitué des pages de

nécrologie de quelques numéros du journal *Fraternité Matin*. Dans ces pages, on peut y trouver à la fois, le communiqué nécrologie de faire-part, d'avis de remerciement et l'*in memoriam*. Le choix de cet organe s'explique par le fait qu'il est un média de service public. De ce fait, il s'ouvre à toutes les tendances politiques et à toutes les communautés. De plus, c'est le plus ancien des journaux ivoiriens qui a une longue tradition en matière de diffusion des communiqués nécrologiques. Au total 15 communiqués nécrologiques ont fait l'objet d'analyse ici. Les résultats obtenus s'organisent en deux parties. D'une part, nous essayons de faire une typologie du communiqué nécrologique et, d'autre part, nous mettons en évidence les mécanismes argumentatif et rhétorique de mise en scène de soi.

1. Essai de typologisation du communiqué nécrologique dans *Fraternité Matin*

Autrefois, dans la société africaine traditionnelle, l'annonce du décès d'un proche se faisait à la criée par le crieur public ou griot, ou par l'envoi d'un messenger pour porter la nouvelle aux autres membres de la famille, aux amis et connaissances à travers diverses contrées, de bouche-à-oreille ou encore par courrier remis à un transporteur ou autres voyageurs. Avec la modernité, sans nier les anciennes formes d'annonce, la diffusion d'une telle information se fait par un communiqué nécrologique par voie de presse. Dans le journal *Fraternité Matin*, une rubrique spécifique « Infos Services/ Nécrologie » est réservée à ce type de texte. On distingue trois types de communiqué nécrologique : le faire-part de décès, l'avis de remerciements et l'*in memoriam*.

1.1. Le faire-part de décès

Avant l'inhumation du défunt, le communiqué nécrologique appelé, dans ce cas, le faire-part de décès est publié, dans le journal *Fraternité Matin*, par ses proches. Il contient des composantes prototypiques. L'ordre des composantes n'est pas rigide. On note une légère variabilité dans le protocole d'annonce et de la présence ou de l'absence de certaines composantes minimales. Le faire-part de décès respecte une forme canonique. Nous déclinons ci-dessous les composantes et l'ordre séquentiel du faire-part.

[Verset coranique/biblique] -famille, amis dans le deuil - annonce du décès - nom du défunt +photo - [profession, titres, fonctions, décorations] – date - [âge] - [lieu] - [cause] – obsèques - [appel au lecteur] - [statut communicatif de l'annonce] - [dicton-verset] - [adresse membre de la famille].

En ôtant les crochets des mentions facultatives, le faire-part se limite à des formulations typiques constituant l'ossature du modèle de ce discours nécrologique. Texte d'information, Lazarescu précise que le faire-part présente la structure stéréotypée d'un formulaire mise en place pour résoudre les problèmes rédactionnels d'un acte langagier récurrent et réutilisable par adjonction ou substitution d'éléments circonstanciels (Lazarescu). Ce sont :

- ✓ **Famille, amis** : cette étape est établie selon un protocole qui respecte la proximité parentale d'avec le défunt, son appartenance politique, religieuse. Le protocole d'annonce peut être libellé comme suit : les autorités politiques (ancrage politique du défunt ou d'un membre influent de la famille du défunt), autorités coutumières et traditionnelles (les chefferies en lien avec le défunt), guides religieux (croyance du défunt), la grande famille (membres d'une même famille, descendants ou ascendants d'un

ancêtre commun ou supposé comme tel), la famille (les membres en lien direct avec le défunt : enfants, époux/épouse, beaux-fils et belles-filles), amis.

- ✓ **Annnonce du décès** : la phrase d'annonce est introduite par un verbe performatif que précèdent des modalisateurs variés dont la fonction est d'exprimer le deuil, la douleur, la tristesse : XX meurtris/ont la profonde douleur/le regret et la profonde douleur/ vous font part/de vous annoncer/ le décès/ rappel à Dieu de YY, date : survenu le XX, [âge] : dans sa XX année/à l'âge de XX ans, [titre] : titre +fonction(s)+Décoration : convoquer ces mentions consiste à montrer la qualité du défunt -[causes] : courte maladie, des suites d'une longue maladie.
- ✓ **Obsèques** : le programme des obsèques s'établit comme suit/le programme des obsèques se déroulera comme suit/programme des obsèques de XX/ le programme des obsèques se présente comme suit/le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Le faire-part est une annonce relative au décès d'un proche. C'est pourquoi, l'énonciateur peut être l'institution d'origine du disparu, la famille proche, le parti politique, etc. Pour exemple, l'annonce du décès de Nevry Roger, conseiller juridique, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est rendue publique par son institution, dans le quotidien *Fraternité Matin* du 25 au 26 juin 2020, N° 16653. Pour le décès de Yed Esaïe Angoran, un ex-ministre de la République son décès est annoncé dans *Fraternité Matin* du 2 juin 2020, N° 16645 par l'église méthodiste dont il est membre. Ce faire-part le présente comme un homme de foi, un croyant. Il est un religieux comme l'atteste son prénom Esaïe d'origine biblique.

Les variations observées dans les différents faire-part n’occulent en rien sa valeur communicative. Souventes fois, la présence de versets bibliques et/ou coraniques est soit en début, soit en fin de communiqué ou matérialisée par une croix pour les chrétiens. Ce qui marque l’ancrage religieux du défunt. Ainsi, la famille place-t-elle cette douleur sous le signe de la volonté divine et surtout de son impuissance face à la mort. Une invitation à des prières ou le fait de renoncer à offrir des couronnes ou des fleurs est à mettre au compte de la sobriété, du respect d’une tradition familiale ou de la volonté du défunt. La matérialisation de l’appel au lecteur est réalisée par l’emploi des formules stéréotypées : merci de prier pour eux ni fleurs ni couronnes, prier pour lui/ des prières et des messes. La formule « le présent communiqué/ le présent avis/cet avis tient lieu de faire-part » nichée dans le statut communicatif de l’annonce vient rappeler ou préciser qu’il demeure le seul canal de diffusion de l’annonce. En revanche, il y a des faire-part qui ne respectent pas les formes canoniques du communiqué nécrologique. L’annonce se fait dans la pure tradition. Le communiqué dans *Fraternité Matin* du jeudi 17 septembre 2020/ N° 16 720 de l’annonce de la mort du roi, Sa Majesté Nanan Agnini Bilé II, par exemple, a été fait dans la pure tradition Agni. Selon la coutume de ce peuple Akan, c’est toujours de façon euphémique que la nouvelle de la mort est portée à la connaissance du peuple. On ne nomme pas la mort dans ce cas : « le roi a une rage de dent » (*Fraternité Matin*, du 17.09.20, p. 21). Cette formule symbolise la douleur, la tristesse ou le malheur qui frappe le royaume. En effet, la mort est appréhendée comme un mauvais sort. Ce sort est, dans la tradition, indicible, innommable d’où cette euphémisation pour dire la mort. Toutefois, les proches du défunt en guise de remerciements publient un autre communiqué.

En plus du faire-part, le communiqué nécrologique, après l'inhumation, s'adresse à tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part aux obsèques de quelques manières que ce soit. Ce discours nécrologique s'appelle l'avis de remerciements. Comme le faire-part, l'avis de remerciements a une structure figée avec de légères variations. Le modèle prototypique est le suivant :

- ✓ **Famille** : veuve/veuf – formulation introductive : très sensible aux nombreuses marques de compassion et de solidarité/très touchés par les nombreuses marques d'attention, de sympathie, de réconfort et de compassion/ tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des obsèques/ du rappel à dieu.... + filiation – non du défunt + photo + [titre] + [date de décès : XX]- + [âge : XX]
- ✓ **Formulation des remerciements** : énumération des personnes concernées + remerciements : ils expriment particulièrement leur infinie reconnaissance/remercient particulièrement/les prient de trouver ici, l'expression de notre profonde et infinie gratitude
- ✓ **Formulation conclusive** : bénédiction, vœux, souhait que notre Seigneur vous le rende en grâce et en bénédictions/que Dieu dans son infinie bonté les comble de sa grâce/ que Dieu dans son infinie bonté vous le rende au centuple....

En guise de souvenir, un autre communiqué nécrologique est publié. Il s'agit de l'*In memoriam*.

1.3. L'in memoriam



22 Fraternité Matin nfos services / Nécrologie Mardi 21 juillet 2020

IN MEMORIAM

21 juillet 2019 - 21 Juillet 2020

Il y a un an a été arrachée à notre affection:
Mme KONAN Akissi Amélie
survenu le 21 Juillet 2019 à Paris.

A chacun de vous, qui nous avez soutenus dans notre peine nous exprimons notre reconnaissance et notre infinie gratitude.

Ses enfants,
Mme Aya Oswald Dominique et enfant,
M. et Mme Océana Yoann née Guessan-Ahou Anne-Marie et enfants,
M. et Mme Doumbia Darraba née Yao Marina-Annick et enfants,
M. et Mme Yao Ghislain et enfants,
M. et Mme Essi-Guira Olivier née Yao Isabelle Flore et enfants,
Mlle Kouadio Edith Désirée,
Mlle Kouadio N'Zi Bacacien Paule-Hélène.

Les familles, familles alliées et amies
Tano Konan, Kra, Lagou, Gankpe, Kouao, Océana, N'Guessan, Yao Koffi, Doumbia, Kouassi, Essi et la grande famille Folquet, Kouadio N'Zi, Yao Sahn, Ousttara, Voh, Wambo, Koffi Kra, Sadia, Choumane, Kamagaté, Koné, Bamba, Varlet, Konan Do.

Vous invitent à prendre part à la messe d'action de grâce qui sera célébrée le **samedi 25 juillet 2020 à 11 heures en l'Eglise Bon Pasteur de la Riviera 3.**

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse pour elle, en ce jour anniversaire.

Mme KONAN Akissi Amélie
Ex Directeur général des Entreprises
Le NZI et MOYA.

« Pour que l'amour ne s'arrête jamais »

Fraternité Matin du Mardi 21 juillet 2020/ N° 16 675

Ce communiqué nécrologique est publié pour information à la date anniversaire du décès pour marquer le souvenir. On y trouve les composantes qui suivent :

- ✓ [verset biblique/coranique] – date de commémoration : date du décès/date anniversaire
- [verset biblique] : psaumes 116 : 8 – rappel : XX ans déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui/ voici déjà XX ans que s'est endormi dans la félicité du Seigneur/à l'occasion du XX anniversaire de son départ vers la maison du Père Céleste

- ✓ **nom du défunt** + [titres, fonctions] + photo – remerciements – cérémonie de lecture coranique/messe d’actions de grâce/ date XX/lieu XX
- ✓ **appel au lecteur** : ils invitent tous ceux... une pensée pieuse pour elle/lui/elles vous invitent à avoir une pensée pieuse pour leur regretté(e).

In fine, l'*in memoriam* est placé sous le signe de la religion. Quelle que soit la confession religieuse, ce communiqué est sobre. La famille tient à ce qu'on se souvienne de leur défunt. Ce pourquoi, aucune mention n'est faite à l'exception de certains cas, du capital symbolique, culturel, social, etc. La simplicité est alors de mise.

Ces trois types de discours nécrologiques ont tous des bordures noires. Les textes sont toujours enfermés dans un cadre en référence au cercueil pour signifier la fin d'une vie, d'une existence, la rupture ou si l'on veut la séparation par sublimation du défunt.

2. Les mécanismes argumentatif et rhétorique dans la théâtralisation de soi dans le discours nécrologique

Au lieu d'attirer une certaine compassion ou provoquer de la pitié vis-à-vis de la famille éplorée, le communiqué nécrologique relatif aux obsèques du défunt est devenu un lieu où les familles font de la monstration. Ce faisant, cet article aborde une réflexion sur l'instrumentalisation de la nécrologie comme moyen de valorisation du défunt et de sa famille. Toutefois, le communiqué nécrologique lie le texte à un environnement socio-culturel et politique. Il existe un va-et-vient incessant entre le texte et le hors texte. Subséquemment, rien n'est fait au hasard. Si la mort est un événement triste, on assiste dans sa scénarisation, à une sorte de spectacle. Pris en tant que discours, le communiqué nécrologique vise à produire de l'effet. Le discours nécrologique a une

dimension spéculaire qui laisse transparaître l'éthos du défunt et au-delà sa famille.

2.1. Le réseau relationnel

La publication d'une annonce nécrologique dans le quotidien *Fraternité Matin* est en lien avec le positionnement éditorial du journal. C'est le quotidien national qui donne une dimension nationale au défunt, à sa famille, etc. En fonction du lieu où s'exprime l'énonciateur de la nécrologie, on identifie l'auditoire visé. Dans la mise en mots du communiqué nécrologique, l'une des données fondamentales est la mention « famille », « ami ». Le protocole d'annonce qui semble primordial est sujet à un tiraillement, à un imbroglio. Quel est le nom à mettre en tête de l'annonce ? Surtout si le défunt a une quelconque ramification avec le régime en place ou les régimes antérieurs ? Pour le communiqué dit officiel, « l'annonce prend les allures d'une liturgie politique » (Vidal 13). Ce sont les noms à valeur ajoutée qu'on énumère les premiers. Le Président de la République, le Vice-président, le Premier Ministre, les Présidents d'institution, des membres du gouvernement. Cette donne se lit à travers les communiqués nécrologiques publiés dans *Fraternité Matin* du 27 mars 2020/N° 16583, p. 17 des décès de l'Ambassadeur Sako Souleymane et de Noum Ladjji Antoine Diallo. Tout ceci concourt à une sorte de remplissage du faire-part pour donner l'effet de la quantité, de la qualité et de la valeur au défunt. L'énumération des personnalités figurant dans ces deux annonces de décès tient, pour le premier, à son éthos préalable. Autrement dit, son identité sociale qui commande la présence des autorités étatiques sur le faire-part. Pour le second, sa filiation est la clé de la présence des personnalités de premier rang du pays. En effet, Noum Diallo est le fils du Chargé de mission du président Houphouët-Boigny. Concernant les membres de la famille, on procède par

hiérarchisation généalogique : le chef ou les chefs de famille, les aînés, les cadets, les benjamins. Le communiqué nécrologique, du décès du journaliste, Behi Jean-Baptiste (*Fraternité Matin* du 12 juin 2020/N° 16642, p. 28), respecte scrupuleusement cette disposition. Ainsi, la bataille que se livrent les individus pour figurer sur le protocole d'annonce du discours nécrologique est portée par des enjeux sociaux. En effet, la citation d'un nom dans un communiqué tient lieu de son positionnement social et contribue à sa visibilité. Autant dire que le défunt est socialement important ou que la présence du nom d'une personnalité ou tout autre personnage de grande envergure confère de la valeur au défunt, de la notoriété *post mortem*. Être cité et être vu aux funérailles participe de l'agenda personnel des uns et des autres. Elles deviennent un lieu de rencontre ou d'élargissement de son réseau relationnel.

Comme le soutient Noret, « le discours nécrologique préfigure des moments de nouage de rapport sociaux complexes » (1028). En somme, il y a tout un rituel autour des obsèques et de la place que chacun tient lors de l'organisation desdites obsèques. En ce sens Dominicy et Frédéric cités par Rabatel et Floréa affirment que la mort a toujours été l'occasion du surgissement de la parole destinée à surmonter le chagrin des parents, à entretenir la mémoire du disparu ou rassembler ceux qui restent (Rabatel et Floréa 14) En cela, arguent-ils, la nécrologie fait partie des rites modernes du deuil et de la mise en scène des valeurs essentielles d'une société. Le discours nécrologique est une invite des connaissances, amis, voisins et collègues qui viennent « essayer les larmes ». Il y a une sorte de décompte « macabre » qui consiste à s'enorgueillir de la présence massive (mobilisation) desdits individus. Il y a un double regard : le regard personnel (proches du défunt) et le regard des autres. C'est en ce sens que le discours nécrologique manifeste toujours une solidarité à l'égard de la famille éplorée. C'est dans cette optique que Gnabéli pense, qu'à travers

les obligations de “solidarité” envers les proches du défunt, s’affirme de ce fait la cohésion d’un groupe social, s’actualisent les positions occupées en son sein par les différents acteurs et enfin se redéfinissent les relations (Gnabéli 87).

Même si le communiqué semble isolé, il répond à une sorte de dialogisme, d’interdiscours ou de doxa. C’est dans cette perspective qu’Amossy écrit qu’« un locuteur qui s’engage dans un échange pour mettre en avant son point de vue est pris dans un espace doxique qui détermine la situation de discours, modelant sa parole jusqu’au cœur de son intentionnalité et de sa programmation » (119). Lorsque décède le Président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), Charles Koffi Diby, sur le communiqué officiel du faire-part de sa disparition (*Fraternité Matin* du mercredi 11 mars 2020/N°16567), au nom de la République figure, au titre des principaux annonceurs, le Président de la République, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, Président du PDCI. Dans ce faire-part aucune référence n’est faite à l’appartenance politique du défunt. Alors que la doxa le dit proche du RHDP en réponse, le Président Bédié publie pour le compte du PDCI un autre faire-part de décès. Par communiqués interposés, le RHDP et le PDCI s’affrontent. Chaque formation politique le considérant comme un militant. Il y a une sorte de concurrence derrière le communiqué nécrologique. C’est pourquoi pour un seul décès, il y a plusieurs communiqués qui sont publiés.

On l’aura compris, l’intentionnalité du discours nécrologique en fait d’emblée un énoncé dialogique comme Bakhtine l’atteste : « même le style neutre ou objectif, le style des exposés concentrés sur leur objet et qui semblerait ignorer l’autre, n’est pas sans impliquer une certaine idée du destinataire » (303).

2.2. La surface financière comme modalité de mise en scène de soi.

À travers l'emploi des verbes performatifs d'annonce doublés de modalisateurs et les expressions euphémiques comme suit : **Veuve Baï, née Djè Lou Hiriyé Hélène pieusement endormie dans la paix du Seigneur, le vendredi 03 juillet 2020** (*Fraternité Matin* du jeudi 16 juillet 2020/N°16674, p. 27)/**ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur regretté** fils, frère, etc., M. Kpatta Grah Max (*Fraternité Matin* du mercredi 03 juin 2020/N°16634, p. 29)/**ont le profond regret de vous annoncer le décès** de leur fils, frère, époux etc., M'Baye Kane Diaw (*Fraternité Matin* du mercredi 03 juin 2020/N°16634, p. 28)/ **il a plu au Seigneur de rappeler à Lui notre bien-aimé** Maître Lanciné Gon Coulibaly (*Fraternité Matin* du mercredi 03 juin 2020/N°16634, p. 28)/, Voilà trois ans que **nous a quitté** notre époux, père, etc., Kadia Etchien Henri ((*Fraternité Matin* du mardi 14 juillet 2020/N°16669, p. 28, etc.)), le discours nécrologique rythme avec le pathos, tout ce qui est relatif aux émotions. Il permet l'expression de la douleur, de la souffrance des proches du défunt, leur attachement indéfectible au mort non sans construire les identités discursives notamment celles qui renvoient à l'image du défunt et de l'énonciateur.

Ce n'est pas le mort qui produit le discours. Le mort est considéré comme absent. Sa parole est déléguée à un membre de la famille. Amossy écrit à ce propos « toute prise de parole implique la construction d'une image de soi » (9). Autrement dit, son identité est construite par les autres. On lui fait jouer un rôle. C'est une sorte de marionnette. Le journal devient le champ discursif où on lui fait jouer un rôle. C'est un espace de positionnement de rapport de pouvoir où le parti politique, la famille, etc, sont en lutte pour l'imposition de l'image du mort et des acteurs politiques, des familles. Énoncer un communiqué nécrologique induit immédiatement l'effet d'enchaînements sociaux dont certains renouvellent

des symboliques anciennes tandis que d'autres relèvent de positions actuellement existantes ; et par dramatisation où la société se donne à voir et à vivre dans un moment de forte intensité (Vidal 14 ; Balandier 7).

À la différence de l'article nécrologique émanant d'un journaliste, Floréa précise que « la publication du communiqué nécrologique dont la source énonciative est la famille, l'institution, etc. est payante » (28). La contribution financière est un indicateur de la visibilité et pour le défunt et pour sa famille en fonction du positionnement dans le journal. Ce faisant, le capital économique confère la position et la taille du communiqué dans la matérialité discursive du journal. Le communiqué nécrologique occupe souvent des pages entières dans le journal au détriment d'autres informations ou d'autres rubriques. L'actualité alors devient superfétatoire par rapport au mort. On peut en déduire que le discours nécrologique est le lieu de construction d'un prestige *post mortem*. C'est également le lieu d'exhibition du défunt et de sa famille et d'autres personnes qui n'ont rien avoir avec sa famille. C'est pour s'assurer une sorte de visibilité. Pour les politiques, par exemple, il y a une lutte symbolique de place autour du mort. La surface du journal devient un jeu de positionnement de celui qui est l'instigateur de l'annonce du décès. Il peut être présent par des appellatifs (liste des annonceurs). Ce peut être, un membre du gouvernement, un acteur politique de la région membre de la famille, un cadre, un chef de canton ou de la grande famille.

Le communiqué peut être dans la mise en forme, en pleine page, petit encart, petite nature. La dimension du communiqué est révélatrice de l'importance du défunt. Il convient de rappeler, comme mentionné plus haut, qu'elle participe d'une présentation de soi notamment la famille et le défunt. Comme l'explique Maingueneau « cette présentation est une « manière d'être » à travers une « manière de dire », sans que le sujet parle explicitement de lui-même, de son portrait ou de ses qualités » (81).

Lorsque l'annonce est en pleine page, le défunt monopolise la matérialité de l'espace du journal (*Fraternité Matin* du Mardi 21 juillet 2020/ N° 16 675, p 21 ; *Fraternité Matin* du jeudi 9 juillet 2020/N° 16665, p. 20-21). Le portrait et le texte dominent la page, l'espace. Le mort s'impose à la famille et elle le rend visible de par sa position de surplomb par rapport aux autres. Cette posture participe de la reconnaissance visuelle dans la mesure où plusieurs communiqués sont publiés à la fois. Cette mise en scène du mort montre son statut, un homme de pouvoir ou soit ceux de son réseau relationnel. Pour les pages nécrologiques où il y a un foisonnement de communiqués (*Fraternité Matin* du samedi 13 au lundi 15 novembre 2021/ N° 17066, p. 22-23), les identités des défunts sont brouillées alors que l'exposition grandeur nature de la pleine page apparaît comme une sorte d'égotisme. Comme si par une prosopopée le mort dirait, c'est moi ou « *Mea res agitur!* » c'est de moi qu'il s'agit (Jankélivitch 26). De ce qui précède, on peut affirmer qu'au-delà de la mort, le discours nécrologique donne une image du mort et celui qui produit le discours, c'est-à-dire l'instance de production. Elle peut être un acteur individuel ou un acteur collectif (le parti, la famille, l'institution).

2.3. La dimension culturelle

Le faire-part de décès indique que son caractère fortement conventionnalisateur ne dépend, certes, pas seulement de la concurrence d'une même tâche communicative, mais aussi de la présence d'un problème affectif (Drescher 79). Ici, le recours à des structures figées voire préfabriquées, permet au locuteur une meilleure gestion de ses émotions. Ces structures facilitent le masquage d'émotions puisque l'individu peut se cacher derrière des rôles sociaux bien définis.

Le mort est présenté avec tous ses attributs qui tendent à le rehausser, le sublimer. L'énumération des noms des annonceurs ainsi que

des fonctions, titres et décorations du défunt a, en partie, pour objet de masquer la réalité (Ringlet 73), sous l'évocation de l'insertion sociale et professionnelle du mort. Cette présentation renforce la mise en scène du capital culturel autour du mort. La dimension culturelle du défunt est déclinée à travers les titre et fonction qui lui sont rattachés. Dire que le défunt est géophysicien, professeur titulaire, enseignant-chercheur, ingénieur, cadre de banque, équivaut à le présenter comme un intellectuel ayant fait de brillantes études. Cette image ennoblit le mort, mais aussi et surtout elle rejaillit sur sa famille qui s'enorgueillit en le mentionnant dans le communiqué. Les fonctions occupées par les défunts telles que directeur général, ancien ministre, etc, sont l'expression de sa réussite sociale. Quant à la fonction, « chef des Lobis », « chef des Baoulés », « chef de la communauté des... » etc, (*Fraternité Matin* du vendredi 4 décembre 2020/ N° 16786, p. 26), elle montre que le défunt exerçait le pouvoir au plan local. Cette désignation rappelle à la communauté l'image du leader et de la légitimité dont il jouissait. Lors du décès du chef des lobis, Hien Bitaté, le communiqué nécrologique de l'annonce de son décès (*Fraternité Matin* du vendredi 24 janvier 2020/ N° 16529, p. 23), porte l'inscription : « premier porte drapeau de la gendarmerie nationale, ancien combattant ». Cette mise en scène donne à voir son ancrage dans l'histoire de la marée chaussée ivoirienne dès l'accession à l'indépendance. On aura remarqué que le communiqué nécrologique remplit plusieurs fonctions communicatives. Il s'agit, « d'informer du décès, faire l'éloge du défunt, exprimer la réputation sociale de la personne décédée, faire part d'une conviction religieuse ou idéologique » (Spillner 81).

2.4. Les implications symboliques dans le communiqué nécrologique

De même que le capital culturel contribue à construire l'identité sociale du disparu, l'image du mort se perçoit aussi par le capital social en référence à la qualité et la quantité des personnages convoqués pour mettre en scène les obsèques.

Le nombre de personnes citées, les noms des familles prestigieuses, les grandes familles sont autant d'éléments appréciatifs qui construisent l'identité sociale du mort. L'image du mort et la famille transparait par la localisation géographique de certains proches. Les lieux convoqués : M. Kokoi Alain-Georges, et Madame, enfants et petits-enfants, à Abidjan, à la Réunion, en France et au Canada ; Pr Boni Ehouman Serge et Madame, enfants et petits-enfants à Abidjan et au Canada ; Mme Boni Nicole, enfants et petits-enfants à Abidjan, au Canada, aux USA et en France, Etc., (*Fraternité Matin*, du mardi 21 juillet 2020/ N° 16675, p. 26), sont généralement des lieux valorisés par l'imaginaire populaire. La localisation du lieu de provenance des membres de la famille est un procédé d'exposition de la puissance matérielle ou si l'on veut du prestige des familles et partant de l'image qu'on donne du mort aux vivants que nous sommes. Ce prestige *post mortem* est convoqué à travers certaines valeurs exprimées par des évaluatifs axiologiques et affectifs : « il est spieux », « elle est douce, aimante.. », etc. L'usage de ces évaluatifs permet de caractériser les personnes décédées. Ils donnent du défunt une image symbolique : la foi, l'idéologie ou la personnalité. De même que par la prosopopée « Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble, priez, souriez, pensez à moi, priez pour moi » (*Fraternité Matin* du samedi 13 au lundi 15 novembre 2021/ N° 17066, p. 24), le communiqué nécrologique (*in memoriam*) permet au défunt de s'adresser aux parents, amis et connaissances. Il s'agit pour les proches de faire rentrer le défunt dans la

félicité céleste. Ledit défunt parle aux vivants outre-tombe afin qu'on garde de lui l'image de la personne qu'il a toujours été. Son souvenir reste vivace dans les mémoires. C'est une sorte d'immortalisation.

Dire du défunt qu'il est « un patriarche » (*Fraternité Matin* du vendredi 4 décembre 2020/ N° 16786, p. 26) est ennoblissant. On projette l'image d'une personne lige, d'une personnalité emblématique de la famille qui fédère autour de lui toute une communauté de personnes. L'évaluatif affectif « ancien combattant » (*Fraternité Matin* du vendredi 4 décembre 2020/ N° 16786, p. 26) exprime l'admiration de la famille d'avoir eu un des leurs qui a participé à l'écriture d'une page de l'histoire de l'Afrique et du monde. Sa participation à la Guerre mondiale relève du capital symbolique. Son décès est une perte, c'est un monument qui s'en est allé. Pour ce faire, il demeure une fierté pour sa famille, une référence pour avoir combattu aux côtés de la Métropole. En d'autres termes, comme l'explique Vidal, ce sont des occasions de mise en jeu du « potentiel social de chacun » (15).

Par ailleurs, la publication du communiqué nécrologique se fait systématiquement avec une photo du défunt. Désormais, en plus de la photo qui est un indicateur important, la tendance est, aujourd'hui, à la publication des communiqués nécrologiques plein page ou la demi-page. Les photos d'illustration ne sont pas austères dans le sens d'images figées avec des visages graves. On constate, en effet, que les parents choisissent des photos montrant un visage radieux du défunt et même esquissant un sourire. Sur le plan sémiologique, ces photos inscrivent les défunts dans une forme de félicité. Ce procédé les immortalise et crée un lien affectif avec tous ceux qui les verront. Sur le plan culturel, cette pratique semble être devenue une donnée essentielle de la ritualité du deuil que constitue le communiqué nécrologique.

Conclusion

Le propos de cette étude a été de démontrer que le communiqué nécrologique, en tant que discours, est le lieu d'une mise en scène de soi en vue de se positionner politiquement et socialement. En nous situant dans le cadre des théories de l'énonciation, nous avons pu montrer que le communiqué nécrologique, au-delà de son caractère purement informatif, est le lieu d'exposition non seulement du prestige *post mortem* du défunt, mais aussi et surtout de l'étalage du capital social, symbolique de la famille du disparu. Le journal devient, pour ce faire, un espace de positionnement de rapport de pouvoir ou le parti, la famille est en lutte pour l'imposition de l'image du mort et de divers acteurs sociaux. La publication des communiqués nécrologiques par voie de presse s'est imposée comme le dispositif d'annonce de décès. Par ailleurs, cette façon d'énoncer la mort fait du communiqué nécrologique une forme nouvelle de ritualité du deuil en Côte d'Ivoire. De plus, les typologies étudiées dans ce travail, au lieu de donner l'information nécrologique de la façon la plus comprimée possible, laisse entrevoir un discours intéressé. On en conclut alors que le discours nécrologique est toujours un discours idéologique.

Travaux cités

- Amossy, Ruth. (2012). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Bakhtine, Mikhaël. (1979). *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Balandier, Georges. (1970). *Sociologie des mutations*, Paris, Éditions Anthropos.
- Benveniste, Émile. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Charaudeau, Patrick. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus*, n° 8 « Corpus de textes, textes en corpus », p. 37-66.

- Dominicy, Marc et Frédéric, Madeleine. (2001). *La mise en scène des valeurs. La Rhétorique de l'éloge et du blâme*, Paris, Dlachaux et Niestlé cité par Rabatel, Alain et Floréa, Marie-Laure. (2011). « Représentations de la mort dans les médias d'information ». *Questions de communication*, Presses Universitaires de Nancy-Éditions Universitaires de Lorraine, p. 7-28.
- Drescher, Martina. (2000). « Pour une analyse contrastive des types de discours : l'exemple de faire-part de décès en français et en espagnol ». *Studia Romanica Posnaniensa*. Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. 25/26, p. 67-80.
- Ducrot, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Florea, Marie-Laure. (2015). *Les nécrologies dans la presse française contemporaine. Une analyse de discours*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon II.
- Gnabéli, Roch Yao. (1996). « Les funérailles dans les entreprises ivoiriennes. *Journal des anthropologues* », n° 66-67, p. 85-95.
- Hanus, Michel. (1998). « Paroles, pratiques, rites et rituels ». *Études sur la mort*, Vol. (114), p. 5-16.
- Hammer, Françoise. (2011). « Le faire-part de décès et la confrontation avec la mort ». *Question de communication*, 19, p. 53-72.
- Jankélévitch, Vladimir. (1977). *La mort*, Paris, Flammarion.
- Lazarescu, Ioan. (2006), "Vom Wert des Wortes: Festschrift für Doina Sandu zum 65". *Routine und Kommunikation*, Geburtstag. Bucuresti : Meteor-Press, p. 210-223.
- Maingueneau, Dominique. (2000). *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- Noret, Joël. (2017). « Sociologie actuelle des funérailles », *Cahiers d'études africaines*, n°228, p. 1011-1033.
- Revaz, Françoise. (2001). « La nécrologie : un genre rédactionnel ? » *Semen*, 13, p. 187-204.

- Ringlet, Gabriel. (2002). *Ces chers disparus*, Bruxelles, Éd. Labor.
- Spillner, Bernd. (2006). « Analyse contrastive des textes multimédias : le cas de la nécrologie », *Les Carnets du Cediscor*, p. 75-90.
- Vidal, Claudine. (1986). « Funérailles et conflits sociaux ». *Politique Africaine*, n° 24, p. 9-19.

Annexe corpus étudié

1. Annonce de décès :

- Hien Bitaté, *Fraternité Matin* du vendredi 24 janvier 2020/ N° 16529, p.23
- Yed Esaïe Angoran, *Fraternité Matin* du mardi 02 juin 2020/N°16633, p.28
- Behi Jean-Baptiste, *Fraternité Matin* du vendredi 12 juin 2020/N° 16642, p. 28
- Mbaye Kane Diaw, *Fraternité Matin* du mercredi 03 juin 2020/N°16634, p.28
- Kpatta Grah Max, *Fraternité Matin* du mercredi 03 juin 2020/N°16634, p.29
- Docteur Nevry Roger, *Fraternité Matin* du vendredi 25 au 26 juin 2020, N° 16653, p. 24
- Sa *Majesté Nanan Agnini Bilé II, *Fraternité Matin* du Jeudi 17 septembre 2020/ N° 16 720, p. 21
- SEM. Sako Souleymane, *Fraternité Matin* du 27 mars 2020/N° 16583, p.17
- Noum Ladji Antoine Diallo, *Fraternité Matin* du 27 mars 2020/N° 16583, p.17
- Veuve Baï née Djè Lou Hiriyé Hélène, *Fraternité Matin* du jeudi 16 juillet 2020/ N° 16 671, p. 27

2. In memoriam

- Maître Lanciné Gon, *Fraternité Matin* du mercredi 03 juin 2020/N°16634, p.28

M-me Konan Akissi Amélie, *Fraternité Matin* du Mardi 21 juillet 2020/ N° 16 675, p. 22

Mme Ba Thérèse Germaine épouse Doué Taï *Fraternité Matin* du samedi 13 au lundi 15 novembre 2021/ N° 17066, p. 24

3. Remerciements

El Hadj Moussa Cissé, *Fraternité Matin* du vendredi 4 décembre 2020/ N° 16786, p. 20

El Hadj Blamatié Diabaté, *Fraternité Matin* du jeudi 04 juin 2020/N°16654, p.22

El Hadj Touré Lanciné dit Lance, *Fraternité Matin* du mardi 14 juillet 2020/N°16669, p. 26

Comment citer cet article / How to cite this article:

MLA : Touré, Amidou. "Le communiqué nécrologique comme espace de théâtralisation dans la presse écrite ivoirienne." *Uirtus*, vol. 4, no. 1, avr. 2024, pp. 22-45, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2024.2616>.